

3648

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

**RAPPORT FINAL DE L'ATELIER
D'INFORMATION ET DE PARTAGE
SUR LES STRATEGIES DES
PROJETS ET PROGRAMMES DE
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

Hôtel Teranga

8 Janvier 2003

I. Introduction

L'atelier d'Information et de Partage sur les Stratégies des Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté s'est tenu le Mercredi 08 janvier 2003 à l'Hôtel Téranga à Dakar sous la présidence effective de **Madame Maïmouna Sourang NDIR, Ministre du Développement Social.**

L'atelier a enregistré la participation des représentants de l'Administration, des Projets et Programmes Sectoriels, des Collectivités Locales, de la Société Civile et des Partenaires au Développement.

Dans son allocution d'ouverture, Madame le Ministre a rappelé le contexte général de l'organisation de l'atelier marqué essentiellement par l'adoption récente du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) par les institutions de Bretton-Woods, le démarrage imminent des activités opérationnelles des projets PLCP-FAD et AFDS et la formulation en cours d'un nouveau programme de lutte contre la pauvreté sur financement du PNUD après un exercice de capitalisation riche en enseignements.

Elle a ensuite mis l'accent sur les **objectifs de l'atelier** qui visent à **mettre en place les conditions d'un meilleur impact des projets et programmes de lutte contre la pauvreté, sur les conditions de vie des populations** grâce à la systématisation d'espaces d'échanges et d'informations et de cadres de concertation et à la mobilisation de tous les acteurs autour d'une **vision commune de valorisation de leur potentiel d'initiatives et de capacités.**

Madame le Ministre a également saisi cette occasion opportune pour indiquer que le DSRP en tant que **cadre de référence de la politique économique et sociale**, implique une bonne coordination et articulation avec les **objectifs stratégiques sectoriels** et une identification précise des rôles et responsabilités des différents secteurs où **émergent et se déploient les manifestations les plus éloquentes de la demande sociale et de la pauvreté.**

Pour ce faire, elle a tenu à informer l'auditoire sur les **missions de son département** contenues dans le **décret 2002-1122 du 14 Novembre 2002** à savoir : **« concevoir et mettre en œuvre les politiques de lutte contre la pauvreté et assurer un niveau de vie convenable à l'ensemble de la population »** avant de marquer sa disponibilité à œuvrer avec tous les dépositaires d'enjeux pour un partenariat plus ouvert, dynamique, loyal et sincère.

Ce cadre de partenariat devrait, selon Madame le Ministre, être soutenu par une **stratégie de communication intégrée et transversale sur les meilleures**

pratiques et les opportunités offertes par les projets, capable de créer le déclic d'une dynamique d'éclosion du potentiel d'auto-développement des populations les plus vulnérables.

Pour conclure, elle a tenu à remercier tous ceux qui ont bien voulu participer à la rencontre et à se féliciter du choix porté sur le Président des travaux, l'ancien Ministre Ben Mady CISSE et les quatre modérateurs.

II. Déroulement des travaux

Les travaux ont été marqués par la présentation en séance plénière des quatre communications ci-après :

- **Le dispositif de suivi des projets et programmes par Monsieur Ousmane KA, Coordonnateur de la Cellule de Suivi des projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté du Ministère du Développement Social, avec comme modérateur, Monsieur Moussa SAMB du CRDI ;**
- **Les stratégies du PLCP-FAD-FND par Madame Khady Fall NDIAYE, Directrice Nationale avec comme modérateur, Madame Fayol Tall DIOUM, Coordonnatrice de la Cellule AT/CPEC/MEF ;**
- **Les stratégies de l'AFDS (Banque Mondiale) par Madame Khardiata Lô NDIAYE, Directrice Générale, avec comme modérateur, Monsieur Doudou WADE, Député à l'Assemblée Nationale ;**
- **Le rapport de Capitalisation de l'expérience du PELCP/PNUD par Monsieur Ibrahima BA, Coordonnateur National avec comme modérateur, Monsieur Bouba DIOP, Président du CONGAD.**
 - Monsieur Tidiane DIA de la Cellule de Suivi PLP/MEF a été désigné comme Rapporteur Général de l'atelier.

Les différentes communications ont fait ressortir les éléments saillants ci-après :

- Une volonté du Gouvernement de mettre en place les conditions d'un meilleur impact des projets et programmes de lutte contre la pauvreté à travers un dispositif clair de coordination et de suivi opérationnels et de faire assurer l'ancrage institutionnel de ces derniers par le Ministère du Développement Social ;

- L'existence d'une pluralité de projets avec des **principes directs** favorisant une pleine appropriation par les populations cibles, à savoir :
 - **la démarche participative ;**
 - **la décentralisation ;**
 - **le Faire-faire ;**
 - **l'approche Genre et Développement ;**
 - **l'autonomie de gestion administrative et financière ;**
 - **la transparence.**

- Une option réelle de concentration géographique des interventions dans les zones retenues parmi les plus pauvres par l'ESP et l'ESAM₁ et le souci d'un meilleur ciblage des bénéficiaires à travers des études de milieu participatives de profil de pauvreté ;

- La réalisation en cours d'un système d'information sur la pauvreté qui se veut ouvert et intégré impliquant la DPS, la Cellule de Suivi PLP/MEF, la Cellule de Suivi Opérationnel PLP/MDS et l'AFDS ;

- L'existence d'approches stratégiques différenciées qui constituent à la fois des **atouts** et des **risques** notamment en matière de passation des marchés et d'accès à la micro-finance ;

- La poursuite des même objectifs à savoir l'amélioration des conditions de vie des populations à travers l'accès aux services sociaux de base, la création de richesse (accès à l'emploi et aux revenus) et le renforcement des capacités ;

- La parfaite concordance entre les axes stratégiques du DSRP et les objectifs et composantes des projets et programmes de lutte contre la pauvreté sus-indiqués malgré l'antériorité de ces derniers ;

- La recherche de l'impact des projets à travers l'établissement d'outils et d'indicateurs de mesures et de suivi de la pauvreté avec un souci partagé de déboucher sur un Observatoire de Suivi de conditions de vie des Ménages ;

- L'existence de cadres de concertation au niveau national, régional, départemental et local impliquant tous les acteurs mais avec des appellations différenciées.

Après la présentation des différentes communications et des commentaires de chaque modérateur, il s'en est suivi un débat général large, profond, élevé et souvent passionné, à la mesure des enjeux et défis identifiés.

Ces discussions ont permis de dégager des enseignements et de formuler les recommandations et motions suivantes :

Au titre des recommandations : Elles s'articulent comme suit :

1. En vue d'atteindre un impact social optimum, les participants insistent sur l'efficacité dans l'allocation des ressources, la recherche de synergies et la mise en place de procédures et mécanismes souples, adaptés et cohérents.
2. Considérant le DSRP comme cadre de référence de la politique économique et d'intervention des différents acteurs, les participants encouragent les initiatives pour renforcer et rechercher la cohérence aux niveaux ci-après :
 - entre les composantes des projets et programmes et les axes stratégiques ou indicateurs composites du DSRP ;
 - entre composantes, stratégies d'interventions et indicateurs de performance des différents projets et programmes d'un même département ministériel ;
 - entre projets et programmes de secteurs différents mais partageant les mêmes zones d'intervention.
3. Considérant les problèmes complexes posés par le pilotage de la mise en œuvre du DSRP (Coordination, Suivi et Evaluation) en rapport avec certains dispositifs institutionnels et réglementaires régis par un décret présidentiel (cas du décret 2002-1122 du 14 Novembre 2002 sur le MDS), les participants recommandent la concertation entre acteurs concernés en vue d'une meilleure amélioration du pilotage stratégique et opérationnel des actions de lutte contre la pauvreté.
4. A propos des techniques de mesure et d'analyse de la pauvreté et de suivi de l'impact des projets et programmes ainsi que de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, les participants, tout en encourageant les efforts déjà déployés par la Banque Mondiale et le PNUD pour l'existence d'un Système d'Information et d'un Observatoire National, recommandent une plus grande ouverture vers d'autres projets et acteurs notamment ceux de la société civile (ONG) et une rationalisation des moyens à mettre en œuvre.

A cet effet, la question de l'**Observatoire Social du MDS** ou d'un **Observatoire de la Société Civile** différents ou intégrés à l'Observatoire National sous l'égide de la DPS mérite une attention particulière de la part des autorités.

L'efficacité, l'harmonisation des méthodes de collecte, de gestion et de diffusion des données fiables et aboutissant à des résultats probants ou des décisions pertinentes sont à systématiser.

5. Tout en se félicitant des progrès notables enregistrés dans la prise en charge de la question des handicapés dans les stratégies de développement économique et social, les participants ont toutefois relevé des insuffisances dans les stratégies d'intégration de la **Réadaptation à Base Communautaire (R.B.C)** dans les projets et programmes de lutte contre la pauvreté et recommandent à cet effet une meilleure implication des structures fédératives des handicapés dans la définition et la mise en œuvre des choix d'intervention.
6. Dans la même ligne de préoccupation des stratégies spécifiques mais transversales sur le VIH/SIDA, l'environnement et le Genre devraient faire l'objet d'une réflexion plus approfondie. Considérant la durée de vie assez courte (3 ou 5 ans) des projets et programmes de lutte contre la pauvreté ainsi que de la difficulté ou l'impossibilité d'en évaluer l'impact social sur les conditions de vie des populations, l'allongement de cette durée sous forme d'une vision programmatique de dix (10 ans) avec **des indicateurs déclencheurs de phases successives pré-négociés** avec les partenaires extérieurs tout en s'inscrivant dans **une approche globale et intégrée des composantes** et de **pérennisation des activités** ainsi qu'un **allègement plus soutenu des procédures de décaissements** devrait occuper un rang de priorité élevé.
7. Les participants ont enfin recommandé aux décideurs et partenaires extérieures de réserver une attention particulière à la prise en charge des questions liées à la **Bonne Gouvernance** et à **l'instabilité des élus déjà formés aux Filets de Sécurité pour les plus démunis, au transfert des responsabilités de passation des marchés aux populations à la base** avec son corollaire **l'allègement des conditions juridiques et financières** de participation des entreprises locales.

Les travaux ont été également marqués par la lecture de **deux (02) Motions de félicitation** à savoir : **une Motion de félicitation et d'encouragement à Madame le Ministre du Développement Social et à ses proches collaborateurs** pour avoir pris l'heureuse initiative d'organiser un atelier

d'information et de partage sur les expériences vécues et les nouvelles stratégies en cours de réalisation par les projets placés sous sa tutelle et d'avoir bien voulu ainsi engager tous les acteurs dans la voie de la recherche de solutions pertinentes à des questions d'actualité et de cadres de concertation et de partenariat dynamique.

Une **Motion de félicitation** aux communicateurs, aux modérateurs et principalement au Président de séance, l'ancien Ministre Ben Mady CISSE pour sa clairvoyance, sa parfaite maîtrise du secteur social et sa perspicacité.

Fait à Dakar, le 08 janvier 2003